

**Processus de sélection****Sous-Officiers MusMil****Déroulement général des épreuves**

Le « **JOUR 1** » comprend :

- Des tests psychotechniques sur ordinateur (langue française et allemande, test de potentiel intellectuel)
- Un test sportif :

Critères de réussite pour le test militaire d'aptitude physique lors de la sélection

Points	Lancer ballon 3 kg		Sit-ups (2min)		Saut en longueur		Course 24m		Push-ups (2min)		Course 2400m	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
20	≥ 7,10m	≥ 6,20m	≥ 74	≥ 68	≥ 2,50m	≥ 2,40m	≤ 4"2	≤ 4"4	≥ 64	≥ 39	≤ 9'45"	≤ 11'05"
10	≥ 5,20m	≥ 4,90m	≥ 45	≥ 39	≥ 2,00m	≥ 1,90m	≤ 5"2	≤ 5"4	≥ 36	≥ 24	≤ 12'15"	≤ 13'35"
1	≥ 3,50m	≥ 2,80m	≥ 20	≥ 18	≥ 1,55m	≥ 1,45m	≤ 5"8	≤ 6"0	≥ 18	≥ 10	≤ 14'30"	≤ 15'50"

Lancer ballon 3 kg : En position assise, lancer une balle de 3 kg le plus loin possible (3 essais).

Sit-ups : Couché sur le dos, jambes fléchies, mains derrière la tête, faire le plus de flexions abdominales possible en 2 min en touchant les genoux avec les coudes et en revenant en position couchée.

Saut en longueur : Fléchir les genoux, quitter le sol des deux pieds sans saut intermédiaire, la marque la plus (sans élan) en arrière compte (3 essais).

Course 24m : Couché sur le dos, jambes tendues, bras le long du corps, tête en direction de l'arrivée, parcourir 24 m, enregistrer le temps.

Push-ups : Chute faciale, flexions-extensions des bras, faire le plus d'exécutions possible en 2 min. Course 2400 m : Courir 2400 m sur une piste d'athlétisme.

Le « **JOUR 2** » comprend :

- Des tests médicaux (ECG, contrôle des yeux et de l'audition, contrôle des données biométriques, passage chez le médecin dentiste, passage chez le médecin militaire)
- Un entretien avec un psychologue
- Un entretien devant une commission de sélection pour évaluer votre motivation

Chaque épreuve est éliminatoire et vous serez classé en ordre utile selon les places disponibles. Un échec à une épreuve vous reporte à une sélection ultérieure. Si vous êtes sélectionné à la fin des épreuves, vous serez dans les conditions pour être incorporé et commencer votre formation militaire à la date qui vous sera indiquée.



Examen-concours

1) Épreuves musicales

A l'instrument principal :

- a) Exécution d'un morceau au choix du candidat ;
- b) Exécution d'un morceau imposé, déterminé par la commission d'examen et communiqué aux candidats six semaines avant la date de l'examen-concours ;
- c) Exécution de traits d'orchestre à solo sans participation de l'orchestre, déterminés par la commission d'examen et communiqués aux candidats six semaines avant la date de l'examen-concours.

A l'instrument secondaire :

- d) Exécution d'un morceau au choix du candidat.

Chacune des quatre épreuves est cotée sur un maximum de soixante points.

2) Épreuves de formation générale

- a) Epreuve de langue luxembourgeoise
Traduction d'un texte luxembourgeois en langue française ou en langue allemande au choix du candidat.
- b) Epreuve de la langue française
Rédaction sur un sujet d'actualité visant à contrôler les connaissances linguistiques acquises par le candidat au cours de la formation lui donnant accès à l'examen-concours.
- c) Epreuve de langue anglaise
Rédaction sur un sujet d'actualité visant à contrôler les connaissances linguistiques acquises par le candidat au cours de la formation lui donnant accès à l'examen-concours.

